

La Présidente,
Emmanuelle GONTHARET

Montpellier le 24 juillet 2024

Cher Confrère, Chère Consœur,

Dans le cadre de sa mission, notre association AREGE Montpellier vous informe qu'une formation organisée avec la CEJICAM, Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Montpellier, ouverte à tous est prévue :

AU CHATEAU DE FLAUGERGUES

1744 avenue Albert Einstein à Montpellier

le mardi 22 octobre 2024 :

accueil à partir de 8h30 – début de la formation à 8h50



Le thème de cette formation portera sur :

Les Troubles anormaux de voisinage

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITE

Programme de la journée :

- 8h30** Accueil des participants
- 8h50** Propos introductifs E. GONTHARET, secrétaire général CEJICAM et présidente de "l'AREGE"
- 9h-11h** Colloque partie 1 :
Partie cadre juridique avec Jean-Marc ROUX, maître de conférences à l'Université d'Aix-en-Provence et directeur scientifique des "Annales des Loyers"
- 11h-11h45** Apéritif cocktail
- 11h45-13h45** Colloque partie 2 :
Cas pratique développé sur les troubles d'ensoleillement avec Stéphane COURBI, Géomètre-Expert à Orange, expert près la cour d'Appel de Nîmes
- 13h45-15h** Cocktail déjeunatoire
- 15h-17h** Colloque partie 3 :
Cas pratiques avec Fabrice SEGUIER, expert CEJICAM, ingénieur et docteur en droit, sur des cas de perte de vue/jours et Thomas Delaunay, expert CEJICAM, maître de conférences à l'Université Montpellier (Institut d'Electronique et des Systemes) pour des cas liés aux bruits

MONTANT DE VOTRE PARTICIPATION

Le montant des frais de chaque participant, y compris support pédagogique et repas, s'élève à :

Pour les membres de notre AREGE à jour de leur cotisation AREGE : **150 euros** à régler de préférence via le lien figurant dans le corps du mail

Pour les autres Géomètres-Experts : **200 euros** à régler de préférence via le lien figurant dans le corps du mail :

Le temps passé à cette formation pourra créditer votre temps de formation obligatoire exigé par l'O.G.E. (7h)

Une attestation vous sera délivrée à l'issue de la formation pour ceux qui auront répondu dans les délais fixés.

REPONSE ATTENDUE

Avant la date du 11 octobre 2024 et pour une bonne organisation, nous vous remercions de faire part de votre participation **de préférence au moyen du lien figurant dans le corps du mail envoyé.**

Vous remerciant et dans l'attente de notre prochaine rencontre,
Je vous prie de croire, Cher Confrère, Chère Consœur, à l'assurance de mon confraternel dévouement.

La secrétaire

Laure PIETRI

EXPERTISE JUDICIAIRE ET TECHNIQUES FONCIERES DES GEOMETRES-EXPERTS

BULLETIN de PARTICIPATION

à la journée de formation sur le thème

Les troubles anormaux du voisinage

Du mardi 22 octobre 2024 à 08h30

Madame, Monsieur _____

Géomètre expert à _____

Participera à la formation

OUI

NON

(Biffer la mention inutile)

Réponse et chèque ou virement de participation à renvoyer à notre Trésorier impérativement **avant le 11 octobre 2024**.

MONTANT REGLE : 150 EUROS pour les membres de l'AREGE LR- 200 EUROS pour les autres

Stéphane JULES - Trésorier de l'AREGE
Géomètre Expert
3 rue des roses
66300 TROILLAS
Courrielsj-oge@yahoo.fr

Prière de privilégier le règlement via le lien fourni, sinon d'établir le chèque à l'ordre de : **Association AREGE Montpellier**.

Ce bulletin vaut facture

Date _____

Signature et cachet



**ATELIER REGIONAL d'EXPERTISE judiciaire et de techniques foncières
des GEOMETRES-EXPERTS**

(Association déclarée à la préfecture de l'Hérault sous le n° W34301183)

Siège social

**MAISON DU GEOMETRE EXPERT
Maison des Professions Libérales
285, rue Alfred Nobel
34000 MONTPELLIER**

Bordereau de cotisation 2024

*A renvoyer obligatoirement, en parallèle de votre règlement libellé à l'ordre de
l'Association AREGE MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON*

*à Stéphane JULES - Trésorier de l'AREGE
Géomètre Expert
3 rue des roses
66300 TROUILLAS
Courrielsj-oge@yahoo.fr*

Nom
Prénoms
Ressort du T.G.I. de
Adresse
Code Postal..... Ville.....
N° téléphoneN° FAX.....
N° portable.....
Courriel.....

Merci de nous communiquer une adresse Courriel valide et lisible afin de faciliter la diffusion de nos courriers par internet.

Je règle ce jour la cotisation de **DEUX CENTS EUROS (200 €)** à l'ordre de L'Association AREGE MONTPELLIER LANGUEDOC ROUSSILLON.

Date

Tampon et Signature

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR SUD MEDITERRANEE
THUIR
Tel. 0468888888 Fax. 0484881480

17/05/2022
00310

Intitulé du compte

ASSOC. A.R.E.G.E
MAISON DU GEOMETRE EXPERT
285 RUE ALFRED NOBEL
34000 MONTPELLIER

**Le présent document, dont copie est
à conserver par vos soins, vaut
justificatif**

Domiciliation

Code banque 17106 Code guichet 00010 Numéro de compte 30017412627 Clé RIB 83

IBAN FR76 1710 6000 1030 0174 1262 783
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP871